

Séance du : 27.01.2011

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil onze et le vingt sept janvier, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

20.01.2011

Présents : Mrs DEBAT Serge, Mrs DHUGUES J.L, DUCASSE Christophe, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, FERRER Alain, LAPORTE Christophe.

Mmes URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane, CARRERE Annie

Date d'affichage

20.01.2011

Absents excusés

Mme LOISELLE Elodie

Secrétaire : Mr PAILHAS Michel**Objet de La Délibération : 8.1.1 Environnement****Prix du bois d'affouage**

Mr le maire propose de maintenir le prix 2010 pour la vente du bois d'affouage sur pied aux habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de reconduire le prix 2010 à savoir 8€ le stère

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :

Et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des
délibérations
Signé par les membres présents,
Le Maire, Serge DEBAT